



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU BAS-RHIN

Conférence de presse du 3 février 2016

Préfecture du Bas-Rhin

Bilan de la sécurité intérieure dans le Bas-Rhin en 2015



[bas-rhin.gouv.fr](https://www.bas-rhin.gouv.fr)



[facebook.com/PrefetAlsaceChampagneArdenneLorraineBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetAlsaceChampagneArdenneLorraineBasRhin)



twitter.com/PrefAlsace67



Notre premier devoir est d'assurer la sécurité des Français. Sans sécurité, il ne peut en effet exister de libertés. Liberté d'entreprendre, liberté de penser, liberté d'expression, ces principes fondamentaux, accordés à chaque citoyen, reposent sur le respect des lois et c'est pourquoi notre engagement en ce sens ne peut faiblir.

Les forces de sécurité, police nationale et gendarmerie, effectuent vous le savez, sous l'autorité du Préfet et en lien étroit avec nos partenaires, Justice et Collectivités, un travail important dans les conditions difficiles que nous connaissons.

Pourtant, les outils permettant de mesurer leurs activités et leurs résultats n'étaient pas satisfaisants. **C'est pourquoi, depuis deux ans, une refonte de l'instrument statistique a été engagée par le Gouvernement.** Cette révolution rendra possible de comparer l'action des services de la gendarmerie nationale et de la police nationale, qui n'étaient pas dotées des mêmes outils. Elle permettra, également, de fiabiliser les chiffres de la délinquance, les données faisant désormais l'objet de vérification au niveau local, puis d'un contrôle de cohérence et seront comparées aux enquêtes de victimisation afin d'offrir un reflet fidèle et complet. En effet, la mesure de l'activité des forces de sécurité est, grâce à cette réforme, centrée sur la notion de victime, et non sur une addition de faits déconnectés de toute réalité.

Cette refonte était nécessaire et attendue.

Elle induit toutefois une rupture. Aussi, les présentations auxquelles vous êtes habitués ne pourront être proposées. L'activité des hommes et des femmes qui quotidiennement s'engagent pour assurer la sécurité de nos concitoyens, et qui apporte des résultats, sera illustrée par les nouveaux indicateurs mis en place qui, à terme, autoriseront une analyse sur une base fiable.

Comme l'a indiqué le Ministre de l'Intérieur lors de sa conférence de presse du 28 janvier 2016 : « Protéger les français est une mission qui exige beaucoup de rigueur et de lucidité [...] ainsi qu'un fort engagement de la part de tous ceux qui participent à l'action de ce ministère ».

I. Mobilisation contre le terrorisme

L'année 2015 a été une année difficile pour les forces de l'ordre de notre pays, marquée par les attentats de janvier et novembre.

Face à un niveau de menace inédit, le gouvernement a pris, de façon graduée, l'ensemble des mesures nécessaires à la sécurité de notre pays et de ses citoyens.

Pour autant, la lutte au quotidien contre l'ensemble des délinquances a conservé un niveau soutenu.

*La lutte
contre le
terrorisme :
une priorité
maintenue*

Lutte contre le terrorisme : Vigipirate et l'opération Sentinelle

Les forces armées, par le biais de l'**opération Sentinelle**, apportent leur concours dans le cadre du **plan Vigipirate** et déploient, sur le territoire, d'importants moyens afin de renforcer police et gendarmerie, assurer la sécurisation des sites emblématiques ou sensibles et des événements particuliers comme, dans notre département, le marché de Noël de Strasbourg.

Des renforts ont ainsi été octroyés au département dès le 13 janvier, en sus des forces dédiées à la gare (19 soldats) et à l'aéroport (8 soldats).

5 unités pro-terre auxquelles s'ajoutent 4 groupes pro-terre, soit **378 militaires**, ont été déployées sur le département pendant 1 mois, puis 3 unités, environ **192 soldats**, jusqu'au marché de Noël. Pendant ce marché, **4 unités ont été mobilisées chaque jour, soit 265 soldats**. A ce jour, 3 unités sont toujours maintenues sur le terrain.



Lutte contre le terrorisme : le rétablissement des contrôles aux frontières et la déclaration de l'état d'urgence

A la suite des attentats qui ont frappé Paris et l'Ile-de-France, l'état d'urgence et le rétablissement des contrôles aux frontières ont été décrétés.

Le rétablissement des frontières

Initialement décidé afin de garantir la sécurité de la COP 21, dans un contexte marqué par la menace djihadiste, le rétablissement des contrôles aux frontières a été prolongé. Dans le Bas-Rhin, ce rétablissement s'est marqué par **un dispositif associant Police aux Frontières, douanes, police, gendarmerie, CRS**, avec l'appui et le concours actif de nos partenaires allemands. Entre le 14 novembre et le 31 décembre 2015, **1 049 effectifs ont été affectés à cette tâche.**

37 personnes ont été interpellées ou mises en garde à vue et **870 refus d'entrées** sur le territoire national ont été prononcés.



Nombre de contrôles réalisés

jusqu'à fin 2015 :

DDSP : 20 073

CRSALA : 3 124

DDPAF : 13 650

Gendarmerie: 86 632

Douanes: 3 348

Mesures administratives liées à l'état d'urgence



L'état d'urgence, décrété par le Président de la République dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 novembre 2015 a donné lieu, dans le département, à **une mise en œuvre immédiate**, dès le 14 au matin.

Depuis, **52 perquisitions administratives** ont été effectuées. **6 assignations à résidence** notifiées.

Ces mesures ont été prises dans le cadre juridique de l'état d'urgence qui nécessite de tous une vigilance particulière, qui exige une proportionnalité dans la mise en œuvre des pouvoirs qui ont été spécialement confiés, et qui s'exercent en lien étroit avec le Procureur de la République, sous le contrôle du juge administratif.

« Nous combattons le terrorisme, et nous le vaincrons, avec les armes de la République, de la démocratie, avec la force de nos valeurs, de nos principes républicains et de nos principes de droits ».

Bernard CAZENEUVE, 2 décembre 2015

Lutte contre le terrorisme : face au phénomène de radicalisation

La réponse au terrorisme ne peut être uniquement sécuritaire. C'est pourquoi **notre pays agit**, à la fois **sur les théâtres extérieurs**, où l'armée française combat à sa source les groupes djihadistes, mais aussi à l'intérieur de **nos frontières en luttant activement contre la radicalisation** et ses facteurs.

Dans le département, un dispositif est en place depuis mai 2014. Il est articulé autour d'un référent départemental. Il prend contact, de manière individualisée, avec les appelants du numéro vert dédié à la radicalisation et les oriente en fonction de l'analyse effectuée pour chacune des situations.

Il opère également la mise en réseaux des différents acteurs impliqués. Le travail d'identification et de suivi des situations, qui toutes ne relèvent pas de la radicalisation, ne peut en effet s'effectuer hors d'un cadre partenarial susceptible de mobiliser l'ensemble des services et compétences.

La cellule de suivi se réunit mensuellement. Sous la coordination du référent, les signalements, leur prise en compte par les services, et la transmission de l'information à l'ensemble de la chaîne (acteurs locaux et nationaux), est instantanée et effective 7 jours / 7.

L'accompagnement s'effectue de manière distincte aux deux stades de la prise en compte des situations signalées :

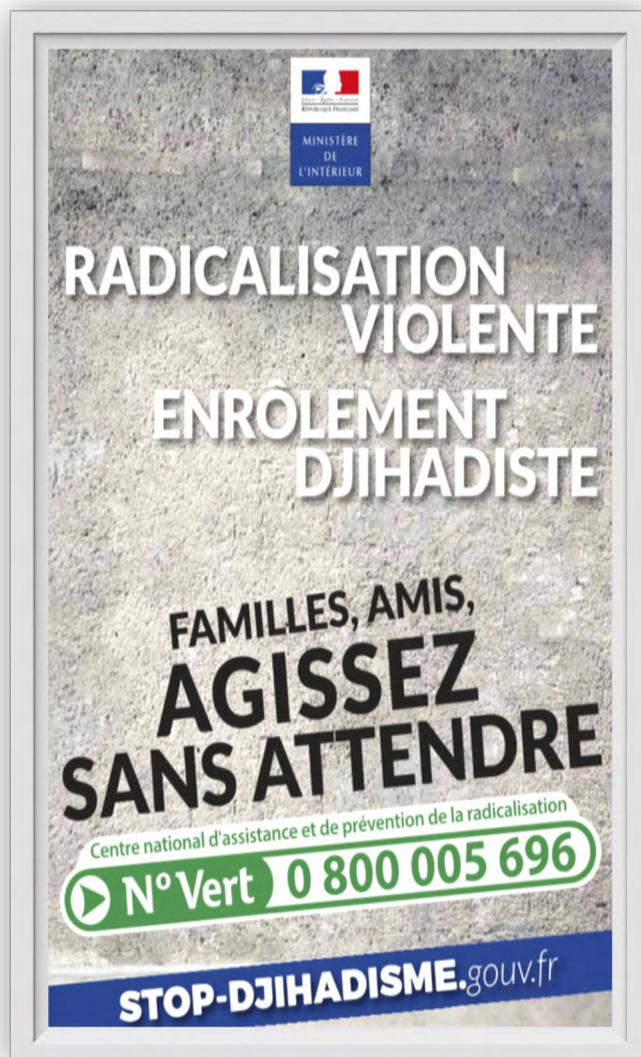
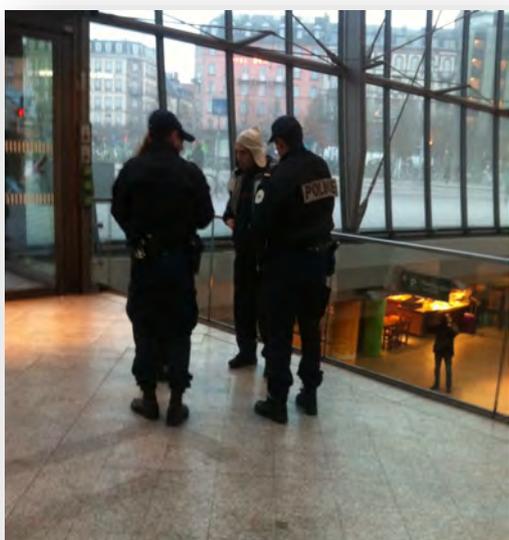
- au moment du signalement d'origine, sous l'autorité de la cellule de suivi ;
- une fois la réalité de la situation de radicalisation établie.

I. Mobilisation contre le terrorisme

Dans le premier cas, il s'agit, au stade du renseignement, de déterminer la typologie de la situation. Dans ce contexte, un programme expérimental de consultations psychiatriques est financé par le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) ; il engage deux médecins psychiatres, l'un disposant d'une spécialisation en criminologie, l'autre en psychopathologie.

Dans le second cas, la cellule de suivi se réunit sous une forme étendue rassemblant :

- le Conseil Départemental du Bas-Rhin (service enfance et famille) ;
- l'Éducation Nationale (service social et référent violence) ;
- la Protection Judiciaire de la Jeunesse ;
- la Direction Interrégionale Pénitentiaire.



Cette formation effectue des propositions d'accompagnement et s'assure de la réalité du suivi de terrain.

L'accompagnement des situations s'est trouvé renforcé dans le courant de l'année 2015 par la participation au financement de trois actions de formation à l'attention des acteurs sociaux.

Priorités des services

Les priorités des services de police comme de gendarmerie sont fixées conjointement par l'autorité préfectorale et le Procureur de la République au cours d'un Etat Major de Sécurité (EMS).

Pour 2015, outre la lutte contre le terrorisme et la radicalisation, ces priorités étaient les suivantes :

- ◆ les violences aux personnes ;
- ◆ les atteintes aux biens ;
- ◆ les escroqueries et les infractions économiques et financières ;
- ◆ la lutte contre les trafics de stupéfiants et l'économie souterraine ;
- ◆ la lutte contre les trafics de migrants.

S'y ajoutaient les objectifs transversaux, impliquant également des services partenaires, au sein de l'administration de l'Etat comme des collectivités locales :

- ◇ la lutte contre l'insécurité routière ;
- ◇ la lutte contre les ivresses publiques manifestes ;
- ◇ Le renforcement de la coopération transfrontalière.



L'activité des services en 2015 : un engagement soutenu

Face aux enjeux de la délinquance, la réponse des forces de l'ordre s'est traduite par une activité des services élevée.

Si les taux d'élucidation, affichent, de manière générale, une baisse, ils restent supérieurs aux moyennes nationales et traduisent la mobilisation exceptionnelle des forces en début et fin d'année à la suite des attaques terroristes.

Pour autant, en dépit de ces contraintes exceptionnelles, les résultats sont encourageants, même si des points d'attention subsistent.



Les grandes tendances

La rénovation de l'outil statistique n'a pas porté sur les catégories de la délinquance, qui restent inchangées. Les deux catégories principales sont :

- **les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP)**, qui comprennent les violences physiques, dites "crapuleuses", lorsque leur origine est l'appât du gain, et non crapuleuses dans le cas contraire. Ces dernières, qui intègrent les violences et conflits intrafamiliaux ou les violences sexuelles, représentent une part majoritaire des faits ;
- **les atteintes aux biens (AAB)**, correspondent à l'ensemble de la délinquance d'appropriation (vols, cambriolages).

Les atteintes aux personnes

Entre les 31 décembre 2014 et 2015, ces infractions ont connu **une hausse maîtrisée** de 2,53 %, avec environ 200 faits supplémentaires.

Par contre, les violences non crapuleuses sont en baisse. Très majoritaires, ces dernières s'avèrent très complexe à prévenir, ayant lieu, le plus souvent, dans un cadre privé.

Il en va majoritairement de même pour les atteintes et violences sexuelles, qui trouvent leur origine dans un contexte de proximité ou de festivités. Face à cette hausse, une réponse toujours forte des services, qui affichent un taux d'élucidation supérieur à 70 %, mais également des dispositifs particuliers : 3919, téléphone pour les femmes en très grand danger, et un très large travail partenarial en matière de prévention comme de suivi des situations.



Atteintes volontaires à l'intégrité physique

+ 2.53 %



Dont violences physiques crapuleuses

- 4.68 %



Dont violences physiques non crapuleuses

+ 1.97 %



Dont violences sexuelles

+ 2.92 %



**VIOLENCES
CONTRE LES FEMMES
LA LOI VOUS PROTÈGE**

VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE
3919*
*Appel anonyme et gratuit.

II. Lutte contre la délinquance

Les atteintes aux biens



S'agissant des atteintes aux biens, **les résultats du département sont orientés favorablement.** Le nombre de ces faits est en baisse de **1,02 %**, poursuivant la tendance observée depuis 2009. Cette année, on compte 264 victimes de moins.

Contrairement aux observations de l'année passée, le phénomène particulier des cambriolages opérés par des groupes internationaux ayant durement touché le bassin rhénan ainsi que certains départements limitrophes semble s'être affaibli. Ces faits sont en baisse de 1,87 %, repli porté par la diminution des vols par effractions constatés dans le sud du département (-32 % à Sélestat, -18 % à Molsheim). Contenu pour ce qui concerne les particuliers (-174 faits, -8,81 %), le phénomène est en hausse pour les locaux commerciaux et financiers, dont le nombre augmente de 29,13 %.

Les vols de véhicules font l'objet d'un plan gouvernemental ciblé. Si le nombre global de cet agrégat est en hausse, les vols de véhicules automobiles et de véhicules à moteur à 2 roues sont respectivement en baisse de 1,89 % et de 12 %.

Les escroqueries économiques et financières

Le nombre de ces infractions affichent une augmentation modérée de 0,67 % entre 2014 et 2015.



L'essor de l'utilisation d'internet observé depuis quelques années peut en partie expliquer cette augmentation des EIEF : par le nombre croissant de victimes portant plainte par ce biais, mais aussi par la hausse du nombre d'escroqueries organisées notamment par des ressortissants africains et par l'évolution de fraudes dites par « hameçonnage » ou « phishing ».

Cette technique est utilisée par des fraudeurs pour obtenir des renseignements personnels dans le but de perpétrer une usurpation d'identité et de soutirer des mots de passes, numéro de carte de crédit... Dans ces deux derniers cas, l'interpellation des auteurs de ces méfaits est extrêmement difficile.



Une activité des services soutenue en 2015

Face aux évolutions constatées en matière de délinquance, la réponse des forces de l'ordre s'est traduite par une activité des services élevée.

Ainsi, les taux d'élucidation constatés dans le département pour tous les agrégats étudiés sont, depuis plusieurs années, nettement supérieurs à ceux constatés au niveau national, ceci en dépit de la mobilisation durable et exigeante de tous les services face au terrorisme.

Les forces de l'ordre et la douane ont ainsi assuré une surveillance des points de contrôle frontaliers pendant l'état d'urgence, initialement rétabli à l'occasion de la COP21.

Le rétablissement des frontières a mobilisé environ 2 700 fonctionnaires, tous corps confondus, durant un mois.

A Strasbourg, c'est la sécurisation du Marché de Noël, qui a justifié l'installation de

points de contrôle qui ont fait l'objet d'un filtrage quotidien.

Ces restrictions proportionnées de circulation, établies en concertation avec la ville de Strasbourg, et rendues nécessaires par le niveau élevé de la menace terroriste, ont été bien comprises par la population.



La lutte contre les trafics de stupéfiants et l'économie souterraine toujours au cœur de l'activité des services

L'activité soutenue de tous les services aboutit souvent à une collaboration étroite associant le GIR Alsace aux différentes enquêtes permettant de mettre à jour des affaires relatives à l'usage-revente de stupéfiants. Ces actions ont lieu tant dans les ZSP que dans les autres quartiers sensibles.

La lutte contre l'économie souterraine a débouché sur de nombreuses affaires permettant de saisir des produits stupéfiants (notamment de la cocaïne ou de l'héroïne), des biens mobiliers ou immobiliers et des armes.

Ces enquêtes de longue haleine mobilisant un nombre important de personnels et exigent une coopération parfaite des services, ont pour conséquence le démantèlement de bandes organisées et de diminuer le sentiment qu'il puisse exister des zones de non-droit.

Le montant des avoirs criminels saisis par la DIPJ progresse de 200 % par rapport à 2014 et dépasse les 3 900 000 € (source DIPJ). Les saisies s'effectuent en France, comme à l'étranger.

La Gendarmerie a quant à elle démantelé un trafic de stupéfiant entre Strasbourg et Sélestat : 3 véhicules, 2 scooters, des bijoux de luxe et environ 210 000 € sont saisis (source RGA).

En matière de saisie des avoirs criminels, l'année 2015 a été exceptionnelle. Les saisies de numéraire ont plus que doublé, tout comme les saisies de produits stupéfiants.

Le montant des saisies en numéraire et des avoirs criminels dépasse les 7 510 000 €.



Les Zones de Sécurité Prioritaires

L'ensemble des partenaires a poursuivi son travail de concert pour réduire durablement la délinquance dans les quartiers de la Meinau et du Neuhof. Les jeunes et leurs parents restent les bénéficiaires prioritaires des actions menées dans ces zones.

Les trois objectifs fixés ont été maintenus pour 2016 :

- la lutte contre les trafics de stupéfiants et l'économie souterraine ;
- la lutte contre les troubles graves à la tranquillité publique, notamment l'appropriation de l'espace public par les deux roues motorisé utilisés pour le trafic de stupéfiants ;
- la préservation de l'espace industriel de la Plaine des Bouchers a également été définie sur la ZSP de la Meinau.

**334 kilogrammes de produits stupéfiants, 61 000 €
d'avoires criminels saisis au sein des ZSP par la DDSP.**

La mobilisation au sein des ZSP s'est poursuivie par le biais d'un travail partenarial constant au plus près du terrain. Outre la présence quotidienne de la BST, des opérations dans les communs et dans les caves des immeubles, les services ont engagé un dialogue soutenu avec les collectivités et les bailleurs et ainsi instauré les conditions d'une présence de proximité. Des résultats concrets ont été obtenus cette année.

- ◇ 311 affaires relatives aux stupéfiants ont été relevées par les services, dont 78 affaires de trafic-revente et usage-revente,
- ◇ 67 interventions en lien avec les rodéos 2 roues.

S'agissant des principales catégories d'infractions, les résultats obtenus dans les ZSP par les forces de l'ordre sont positifs et se traduisent par une baisse de près de 14 % des atteintes aux biens et de près de 10 % des atteintes aux personnes (source DDSP).

**« 18 kilogrammes
d'héroïne saisis par la
DDSP dans un garage au
Neuhof en octobre 2015
(source DDSP). »**



Lutte contre la traite des humains

La traite des êtres humains viole les droits et détruit la vie d'innombrables personnes. Des filières bien organisées font des humains une marchandise en profitant de la détresse de certains pour leur soutirer des sommes considérables en échange d'une arrivée hypothétique dans un pays européen.

D'autres forment des groupes criminels dont le but est de détourner les lois relatives à la circulation et au séjour sur le territoire national en permettant ainsi des entrées irrégulières souvent au profit de réseaux délinquants.

Par la lutte contre ces réseaux l'État entend frapper ceux qui font profession de cette traite humaine en s'attaquant aux passeurs ainsi qu'aux commanditaires.

Ainsi en 2014, 5 filières ont été démantelées par la police aux frontières (3 réseaux d'immigration dont un de faux mineurs, 1 réseau de travailleurs détachés et 1 organisant des mariages frauduleux). Toutes ayant pour point commun d'utiliser des personnes en situation de détresse à des fins d'enrichissement.

L'engagement des services de l'État dans une gestion ferme, mais humaine, des questions liées à l'immigration illégale comme aux filières qui l'organisent est illustré par la qualité de la gestion du Centre de Rétection Administrative de Geispolsheim, saluée par les diverses inspections dont il a fait l'objet.



CGPN-SICOP

II. Lutte contre la délinquance

Une culture partenariale ancienne et une tradition transfrontalière qui se renforce



Depuis 2009, la sécurité et la prévention de la délinquance font l'objet d'une « co-production » au quotidien, au service de l'ensemble des citoyens du département via les instances partenariales que sont les CLS et CISPD. Ce travail, qui porte des résultats, est le fruit de l'engagement de chacun des acteurs, Préfecture, Justice, Forces de sécurité, collectivités locales, Éducation nationale, mais aussi acteurs de terrain tels que les bailleurs sociaux, transporteurs... œuvrant de manière coordonnée.

La singularité de notre département est là. Dans ce travail participatif, coordonné, où chacun apporte son expertise dans le respect des compétences de l'autre, en s'inscrivant toujours dans un ensemble.

Par ailleurs, l'activité des forces de l'ordre bas-rhinoises se traduit également par le développement de la coopération frontalière avec leurs homologues allemands. Les demandes de renfort liées à la délinquance transfrontalière ont été suivies d'effet, notamment dans le cadre de la lutte contre les cambriolages, les vols de métaux ou les vols à l'étalage.



Sécurité routière : Un bilan encourageant

Le bilan de l'accidentologie dans le département en 2015 est positif : le nombre de morts est en baisse significative.

La route a ainsi fait 35 victimes contre 49 en 2014, soit une diminution de 28,6 % (40 personnes tuées en 2013, 41 en 2012 et 46 en 2011 et 2010).

Sur les 33 accidents mortels survenus, on dénombre : 25 personnes décédées dans une voiture ou un véhicule utilitaire, 4 cyclistes et 3 cyclomotoristes, 1 poids lourd, 1 voiturette et 1 piéton.

Les autres indicateurs de la sécurité routière poursuivent également leur baisse à

l'exception des personnes blessées hospitalisées. Le nombre d'accidents corporels et de personnes blessées a baissé respectivement de 7,4 % et de 7 %. Le nombre de personnes hospitalisées a connu, quant à lui, une légère hausse de 1,8 %.

Ces résultats encourageants démontrent la pertinence des actions préventives menées comme de l'importance de maintenir également un niveau élevé d'opérations de répression des comportements routiers dangereux.

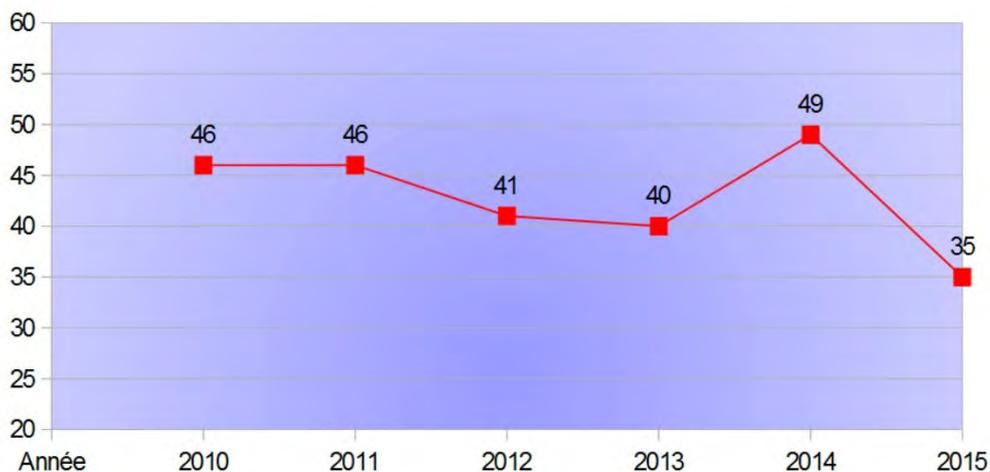
Les forces de l'ordre se sont, en effet, fortement mobilisées en 2015.

- 13 012 opérations de contrôles de vitesse effectuées et 90 601 infractions pour excès de vitesse constatées.

- 151 953 dépistages d'alcoolémie réalisés dont 2 468 ont été positifs.



Evolution du nombre de tués sur les routes du Bas-Rhin de 2010 à 2015



Sécurité routière : Un bilan encourageant



Le département a poursuivi sa politique en direction des jeunes. A ce titre, l'action de sensibilisation des lycéens aux risques des deux-roues motorisés (crash test), initiée en 2012 et menée en collaboration avec les services de l'Education nationale, a permis de toucher près de **2 300** lycéens en 2015. Depuis 2012, ce sont **12 000** jeunes (seconde et CFA) qui ont pu bénéficier de ces journées d'actions de prévention routière.

Globalement, ce sont 52 actions préventives et éducatives qui ont été financées dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière pour un montant de 82 140 euros dont 24 en direction des jeunes.

Ces actions de prévention seront reconduites en 2016. Elles seront engagées sur la base de partenariat renouvelé, avec le Conseil Départemental notamment, afin de s'adresser aux publics les plus vulnérables, les apprentis par exemple.

Une réflexion est également engagée auprès de l'université afin de sensibiliser les étudiants.



Dispositif radar :

24 radars vitesse dont 5 sur autoroutes, 2 sur routes nationales, 14 sur routes départementales, 3 sur voies communautaires ;
10 radars pédagogiques installés en zone de vigilance accrue ;
12 carrefours équipés de radars feux rouge dont 7 sur l'agglomération de Strasbourg, 3 à Sélestat et 2 à Haguenau ;
2 radars discriminants sur la RD 1083 et sur l'autoroute A35 ;
1 radar vitesse moyenne sur la RD 25 ;
4 radars mobiles de dernière génération.

Une nouvelle stratégie de prévention de délinquance pour le Bas-Rhin

La stratégie nationale de prévention de la délinquance est déclinée dans le Bas-Rhin au plus près des territoires, en étroite concertation avec les autorités judiciaires, les Maires et le Conseil Départemental. Adopté en Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance le 14 janvier 2013, elle privilégie une approche de proximité visant à apporter des réponses opérationnelles destinées aux publics les plus exposés. Ce plan identifie les actions à engager ou à renforcer en faveur d'une politique de prévention de la délinquance encore plus efficace sur le département du Bas-Rhin.

La stratégie départementale permet également de faire le lien entre les différentes actions mises en œuvre dans les conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance et celles qui sont financées par la politique de la ville.

Les priorités de la stratégie :

la délinquance des jeunes

la tranquillité publique

l'aide aux victimes et la lutte contre les violences faites aux femmes

lutte contre la radicalisation

Le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)

Levier financier de l'État pour mettre en œuvre les priorités de la stratégie de prévention de la délinquance, l'enveloppe déléguée dans le Bas-Rhin en 2015 s'est élevée à 667 776 € à laquelle s'est ajoutée une dotation de 105 000 € supplémentaire au titre de la lutte contre la radicalisation.

Conformément à l'orientation fixée par le Secrétaire Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance (CIPD), le fonds a majoritairement financé les actions en faveur de la prévention de la délinquance des jeunes (313 916 €, soit 43,31 %) et celles en direction de l'aide aux victimes, de la lutte contre les violences intrafamiliales et faites aux femmes (258 400 €, soit 35,65 %).

A ce titre, un second poste d'intervenant social en Gendarmerie a été financé.



Rappel des principaux indicateurs chiffrés

| CRIMES ET DÉLITS ENREGISTRÉS PAR LES SERVICES DE POLICE ET LES UNITÉS DE GENDARMERIE | Année 2014 | Année 2015 | Variation |
|--|---------------|---------------|-----------|
| Les atteintes volontaires à l'intégrité physique | 7 713 | 7 908 | 2,53% |
| dont violences physiques crapuleuses | 791 | 754 | -4,68% |
| dont violences physiques non crapuleuses | 4 526 | 4 615 | 1,97% |
| dont violences sexuelles | 513 | 528 | 2,92% |
| Les atteintes aux biens | 25 834 | 25 570 | -1,02% |
| dont vols sans violence | 20 989 | 20 276 | -3,40% |
| dont cambriolages | 3 750 | 3 680 | -1,87% |
| Les escroqueries et infractions économiques et financières | 5 243 | 5 278 | 0,67% |
| La grande criminalité | 283 | 234 | -17,31% |
| Les comportements portant atteinte à la tranquillité publique | 12 134 | 13 099 | 7,95% |
| Les atteintes à la santé et à l'environnement | 176 | 136 | -22,73% |
| Les infractions à la réglementation | 2 022 | 1 277 | -36,84% |

Conférence de presse du 3 février 2016
Bilan de la sécurité intérieure dans le Bas-Rhin en 2015



« La sécurité des français nous commande de donner le meilleur de nous-mêmes. ».

Bernard CAZENEUVE, 28 janvier 2016
